

# Communiqué de Presse

Les résultats des travaux du groupe d' « Experts » CAP2022 désigné par le gouvernement ont été dévoilés par la presse ce 18 juillet. Fidèles aux objectifs libéraux fixés, les mesures préconisées s'inscrivent dans la volonté gouvernementale de réduire drastiquement les missions publiques et les moyens associés, supprimer 120 000 postes de fonctionnaires ou d'agents de l'Etat et de s'attaquer aux droits et statuts des personnels.

Dans la continuité de la loi de programmation des finances publiques 2018 – 2022 qui fixe une réduction des moyens du ministère du travail de 4,5 Mds€, ce rapport envisage « *de redimensionner Pôle emploi en fonction du cycle économique* », d'accroître le nombre de collègues en contrat précaire, de mettre en place un « *Chèque d'Evolution Professionnelle* » pour les chômeurs leur permettant d'accéder au service d'aide à l'emploi dans le cadre d'un marché de l'accompagnement totalement libéralisé.

Face à la brutalité de ces annonces, le premier ministre et la ministre du travail ont confirmé les réductions de postes (sur la base d'une mission confiée à l'IGAS chargée d'établir une méthode adaptant le nombre de demandeurs d'emploi à l'effectif de Pôle emploi), annonçant leur volonté de « *simplifier le fonctionnement du service public de l'emploi* » et la mise en œuvre de guichets uniques entre Pôle emploi, les Missions Locales et Cap Emploi, voire pour les collectivités locales volontaires des « *expérimentations* » visant à fusionner ces structures.

Alors que la suppression des cotisations sociales salariales UNEDIC (transférées vers la CSG) impacte directement le financement et l'avenir de Pôle emploi, les déclarations gouvernementales, en plein été, menacent tant les missions que l'organisation de Pôle emploi dans un contexte de renégociation de la convention tri partite (Etat, Unedic, Pôle emploi) et d'annonce d'une nième convention UNEDIC pour 2019.

Pour la CGT Pôle emploi, l'ensemble de ces propositions sont dangereuses et doivent être combattues. Le chômage de masse ne cesse de croître et le salariat est de plus en plus précarisé, ce qui a pour conséquence l'accroissement des inscrits à Pôle emploi (dont la mission est aussi de répondre aux attentes des besoins des salariés).

Aucun agent n'est de trop à Pôle emploi et l'importance de nos missions implique leur déclinaison de manière identique sur l'ensemble du territoire afin de rendre un service aux usagers indépendant des aléas de décisions locales prises parfois sous contrainte politique ou financière de court terme.

D'ores et déjà, pour la CGT Pôle emploi, la mobilisation du personnel, dans l'unité la plus large, s'impose pour contrer les mesures gouvernementales.

Paris, le 19/07/2018